

Seningham et Bouvelinghem retenues pour l'Atlas de la biodiversité communale

Les deux communes avaient été poussées par le parc naturel régional des caps et marais d'Opale à candidater pour l'ABC, comprenez Atlas de la biodiversité communale. Seningham et Bouvelinghem ont été retenues.

F. W. (Clp) | Publié le 02/03/2021



Les talus de Seningham, déjà préservés. - VDN

Chaque année, l'Office français pour la biodiversité (OFB) lance un appel à projets pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Il s'agit pour les communes de réaliser un diagnostic précis de leur territoire afin de mieux préserver et valoriser leur patrimoine naturel. Le parc naturel des caps et marais d'Opale a souhaité proposer cet Atlas à deux communes du Pays de Lumbres, en lien avec la communauté de communes.

Inviter la population

Fin août, Sébastien Mézière, technicien du parc, est venu présenter l'Atlas [au conseil municipal de Seningham](#) et a fait de même [à Bouvelinghem au mois d'octobre](#). L'Office français pour la biodiversité vient de retenir les deux communes qui disposent maintenant de 36 mois pour réaliser l'Atlas autour de trois étapes : une cartographie des lieux en invitant la population à participer, une étude des terrains par un bureau d'études afin de compléter cette cartographie et enfin, la restitution auprès du public.

Une première sortie, animée par la Ligue de protection des oiseaux, est programmée le 27 avril sur les coteaux de Seningham le matin pour observer la migration des oiseaux et à Bouvelinghem l'après-midi pour un inventaire participatif sous forme d'une balade d'environ cinq kilomètres animée par le parc. Les sorties se font sur inscription et sont limitées à quinze personnes ; le masque est obligatoire.

La réalisation d'un Atlas coûte 15 000 euros, pris en charge à 80 % par l'OFB, le reste étant à la charge du parc et de la CCPL.